



# Tous acteurs de notre alimentation !

*Projet Alimentaire Territorial*

Lundi 6 septembre 2021 - **Compte rendu**

## **Temps n°1 d'ateliers : Tous acteurs pour faciliter l'accessibilité aux produits locaux**

### **Atelier n°4 : L'accessibilité aux produits locaux auprès des publics en précarité alimentaire**

*Comment favoriser l'accessibilité à une alimentation saine, locale, diversifiée et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale ?*

#### **Intervenants :**

Guillaume Bailly, Directeur de la Cohésion Sociale et du CCAS, Ville d'Amiens  
Cécile Peltier, Coordinatrice régionale, SOLAAL Hauts-de-France

#### **Guillaume Bailly, Le jardin solidaire de Saint-Maurice un véritable centre social à ciel ouvert**

Une question est au cœur de cette démarche : Comment fait-on pour se nourrir correctement et avec des produits de qualité et locaux ? Elle provient d'un constat : l'alimentation est le premier poste de dépense sacrifié par les populations les plus fragiles.

#### **Quels objectifs ?**

- Construire une réponse alimentaire durable visant l'autonomie du public ;
- Faire découvrir et redécouvrir la pratique du jardinage comme un outil de bien-être, lien social et d'échanges de savoir-faire ;
- Permettre aux amiénois d'accéder à une alimentation saine et de qualité à moindre coût ;
- Favoriser l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité permettant également l'accès à la santé pour tous. Sur les 2,5 tonnes produites au jardin, 1,2 tonnes sont dédiées aux paniers pour les usagers et 1,3 tonnes sont données aux diverses associations (AGORAE, COALLIA etc.).

#### **Cécile Peltier, SOLAAL facilitateur de don agricole**

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général qui permet de faire le lien entre agriculteurs, secteur agroalimentaire et associations d'aide alimentaire en récupérant les invendus du monde agricole pour en faire bénéficier toutes les associations de dons alimentaires. 118 donateurs interviennent sur la Région Hauts-de-France.

## **Les échanges :**

### **COMMENT INTÉGRER ET SENSIBILISER UN PUBLIC PLUS LARGE AUX ACTIONS MENÉES ?**

Une question qui a été soulevée et qui émane d'un constat : 40 000 personnes ne vivent qu'avec 200 euros de plus que le seuil de pauvreté à Amiens Métropole. Comment toucher et accompagner ces populations qui se trouvent en dehors des champs du CCAS ? Plusieurs réponses ont été apportées : les mairies de proximité ainsi que le CCAS peuvent être des portes d'entrée pour les identifier par le biais notamment de diagnostics sociaux. Des outils supplémentaires restent cependant à développer. Il a été rappelé que cette question concerne également d'autres publics : les personnes âgées, les personnes ne pouvant se déplacer sur la totalité du territoire d'Amiens Métropole ainsi que les étudiants (127 000 repas par an sont déjà livrés par le CCAS).

## L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION, UNE NOTION ESSENTIELLE

L'éducation à l'alimentation semble primordiale. Dans cette démarche, il est notable de constater qu'un des leviers est la pédagogie envers les plus jeunes qui sont prescripteurs dans leurs foyers. Le public étudiant est également concerné. Une offre dirigée vers les étudiants existe mais elle doit savoir communiquer sur l'apprentissage et la transformation des produits donnés (intermédiation quotidienne). Il est également rappelé que les collectivités ont un rôle de sensibilisation et de communication auprès des publics les moins avertis, tout comme les grandes et moyennes surfaces. La connaissance du produit est la clé ! Une difficulté persiste cependant et doit être prise en compte. Elle réside dans la mise en place de certaines animations et moyens de sensibilisation qui sont soumis à de multiples règles et contraintes.

## LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION DE TOUS LES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE, UN ENJEU CLEF À DÉVELOPPER

Un constat a été soulevé : un manque de communication sur les différentes initiatives existantes sur le territoire (recensement des producteurs ; épiceries solidaires ; marchés ; aides etc.) et un manque de coordination. Par exemple, SOLAAL ne répertorie aucun donateur sur Amiens Métropole pour le moment. Faciliter les contacts, les échanges, les rencontres, les animations autour de ces thématiques ainsi que les partages d'expériences entre tous les acteurs de la chaîne semble nécessaire et doit permettre une mutualisation d'objectifs. Il s'agit du rôle du PAT en tant que projet de territoire.